



854

cas confirmés à Mayotte

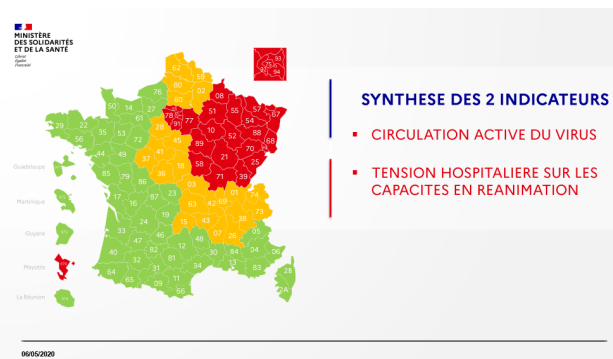
Patients officiellement guéris **352**
(mise à jour le 02.05)

Hospitalisation au CHM **47**
dont le nombre de patients dans le service de réanimation **7**
(dont 1 en néo-natalité)

Nombre de retours à domicile **112**

Décès **10**

Nombre de tests réalisés plus de **4000**



[TÉLÉCHARGER LA CARTE DU 6 MAI 2020](#)

PROTÉGEONS LES PLUS FRAGILES CONTRE LE VIRUS !

CORONAVIRUS COVID-19

Tout le monde peut être touché par le coronavirus : jeunes ou vieux, hommes ou femmes. Mais certains d'entre nous, parce qu'ils sont plus fragiles, peuvent devenir gravement malades.

QUI SONT LES PLUS FRAGILES ?



Les femmes enceintes

Les personnes souffrant de :
diabète, hypertension, obésité, cancer...

Les personnes âgées

En cas de difficultés respiratoires, APPELEZ LE CENTRE 15
Surtout, n'arrêtez pas votre traitement habituel. Si vous avez des questions, CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN



PLUS D'INFORMATIONS SUR :
WWW.MAYOTTE.ARS.SANTE.FR

[TÉLÉCHARGER L'AFFICHE](#)

Protégeons les plus fragiles d'entre nous !

La crise sanitaire actuelle accentue la nécessité de protéger les plus fragiles d'entre nous :

- les personnes âgées
- les personnes atteintes de maladies chroniques : diabète, obésité, hypertension, ...
- les femmes enceintes
- les personnes touchées par la malnutrition
- les personnes en situation de handicap...

Il est de la responsabilité de chacun de préserver la santé des plus vulnérables.

Ainsi, dès l'apparition des premiers signes de la maladie (toux, essoufflements, fièvre), **appelez le 15 et isolez-vous** afin de vous protéger et de protéger vos proches.

POUR S'INFORMER

Pour la situation à Mayotte, un numéro vert est activé par l'ARS.

(appel gratuit de 8h à 16h - du lundi au samedi) **0801 90 24 15**

Cellule d'écoute psychologique (gratuit, 7j/7, 8h à 20h) **02 69 63 65 30**

Pour toutes informations complémentaires :

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.mayotte.ars.sante.fr

LIENS UTILES

Education nationale

Consultez les recommandations du [Ministère de l'Éducation nationale](#) et de votre [rectorat à Mayotte](#)

Arrêts de travail Coronavirus

Les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents.

Voir les modalités sur www.ameli.fr